



02/03/2022

<https://www.argusdelassurance.com/>

Par : Sybille VIÉ

Investissement responsable : les assureurs, moteurs de la finance à impact

Conceptualisée outre-Atlantique, la finance à impact a été formalisée en France récemment. Les assureurs s'affirment comme des acteurs clés pour que cette approche vertueuse de l'investissement se développe.

Le 29 septembre dernier, le ministère des Finances dévoilait une définition « partagée et ambitieuse » de la finance à impact, cette stratégie d'investissement qui vise à accélérer la transformation juste et durable de l'économie réelle, en apportant une preuve de ses effets bénéfiques. Un non-événement pour Xavier Michel, directeur en charge des affaires publiques et des partenariats économiques chez Macif : « La définition préalablement élaborée par France Invest et le FIR (Forum pour l'investissement responsable, ndlr) était déjà claire et suffisante. On est en train de se dire qu'on découvre quelque chose alors qu'en réalité, on fait de la finance à impact sans le savoir depuis de nombreuses années. »

« Le sujet n'est pas nouveau, mais la crise sanitaire lui a probablement donné un coup d'accélérateur », confirme Olivier Héreil, directeur général adjoint en charge de la gestion d'actifs chez BNP Paribas Cardif. Dans un contexte où les particuliers se disent soucieux de donner plus de sens à leur épargne et désireux de soutenir l'économie réelle, cette approche de la finance qui entend améliorer le quotidien de chacun a une carte à jouer. « Elle a le mérite de la simplicité : tout le monde peut se représenter l'impact sociétal de ces approches dont les espérances de rendement restent comparables aux stratégies traditionnelles », explique Lionel Tangy-Malca, PDG de la société de gestion Homa Capital. C'est ce double objectif d'assurer à la fois un rendement financier et des effets positifs sur la société qui distingue la finance à impact. « Elle a ceci de différent de la finance responsable qu'en plus de chercher à ne pas nuire, elle cherche à améliorer les choses », résumait Augustin de Romanet, président de Paris Europlace lors d'une conférence le 25 mars 2021.

Des effets bénéfiques mesurables

Née dans les années 2000 aux États-Unis sous le nom d'impact investing, la notion de finance à impact n'a pas de définition commune au niveau international. En France, c'est en 2021 qu'une définition émerge à partir des travaux du FIR, de France Invest et de Finance for Tomorrow. Branche de la finance durable, la finance à impact est une stratégie d'investissement qui cherche à combiner rentabilité et impact social, sociétal et/ou environnemental positif. La preuve de ses effets bénéfiques sur la société doit être mesurable par un processus continu d'évaluation. Les thématiques d'impact sont extrêmement variées : création d'emploi dans des zones difficiles, réduction des émissions de gaz à effet de serre, accès à l'éducation, etc.

Une grande variété d'investissements

Autre caractéristique : sa diversité. « Elle s'appuie sur des stratégies d'investissement très variées. Elle bénéficie à des entreprises de toutes tailles, dont les activités vont des économies d'énergie à la mobilité, en passant par l'insertion ou la santé. C'est ce côté protéiforme qui fait sa force », estime Mathieu Cornieti, président de la commission Impact au sein de France Invest. De quoi laisser espérer une accélération de l'investissement à impact ? « Le marché français est en forte croissance », confirme Alexandre Tortel, directeur de la mission Mutuelles Impact au sein de la Mutualité française. Selon une étude menée par l'Association française de gestion financière (AFG) et Mazars, les encours de la finance à impact gérés par les sociétés de gestion présentes en France s'élèvent à 63,1 Md€ à fin juin 2021. Soit à peine 1,3 % de l'encours global.

Le potentiel de développement est donc immense, et Mathieu Cornieti se veut confiant : « Le capital investissement est particulièrement développé en France, comparé à nos voisins européens, le tissu d'entrepreneurs est dense, et l'idée que l'État ne peut pas intervenir seul pour résoudre les problèmes sociaux ou environnementaux ne fait plus débat. Dans ces conditions, l'investissement à impact ne peut que se développer. » Le secteur de l'assurance, conscient de l'enjeu et porté par les aspirations des clients et sociétaires, s'est pleinement saisi du sujet. « Les assureurs sont des investisseurs très professionnels qui disposent de montants importants. Ils pratiquent le capital investissement depuis longtemps et sont très au fait des sujets d'impact », souligne Mathieu Cornieti. Une situation qui résulte d'un long processus d'adaptation et de prise de conscience. « On ne s'improvise pas du jour au lendemain investisseur à impact, explique Olivier Héreil. C'est l'aboutissement de ce que nous avons semé depuis des années en matière d'investissement responsable, d'ESG et de politiques sectorielles, une démarche que nous avons entamée en 2008 chez BNP Paribas Cardif. »

Macif Impact ESS, entièrement détenu par Macif, accompagne des structures à impact et de l'économie sociale et solidaire (ESS) de trois ans d'existence minimum pour accélérer leur développement et pérenniser leur activité. En 2021, 3 M€ ont été investis dans cinq structures intervenant principalement dans l'habitat social ou le soutien aux personnes dans des situations sociales et financières difficiles. Parmi elles : Crésus, qui accueille, informe et conseille les personnes en situation de surendettement, ou Residsocial, une entreprise sociale et solidaire spécialisée dans l'hébergement d'urgence.

Les assureurs, acteurs de long terme

Acteurs naturels de la finance à impact en tant qu'investisseurs de long terme disposant de fonds considérables – 2 679 Md€ d'encours à fin septembre 2019, selon la Banque de France –, les assureurs sont même pionniers sur le marché. « Tous se sont saisis très tôt du sujet, que ce soit pour traduire dans les faits leur raison d'être, pour rechercher un avantage commercial ou pour anticiper la réglementation européenne », explique Vincent Mahé, président du directoire de la société de gestion Ampère Gestion. « Les mutuelles ont toujours mis l'impact social au cœur de leur ADN et de leur fonctionnement, c'est leur raison d'être. Leur stratégie d'investissement est forcément liée à leur activité », confirme Alexandre Tortel.

Homa est un fonds labellisé Relance qui vise à améliorer la politique sociale de la vingtaine d'entreprises françaises – d'une capitalisation boursière entre 50 M€ et 2 Md€ – qu'il soutient. Un comité d'experts de la qualité de vie au travail assure un suivi auprès des dirigeants et alerte le comité d'investissement si le potentiel de progression du capital humain d'une entreprise paraît limité. Parmi les sociétés suivies figure Derichebourg, qui travaille à améliorer le dialogue social en son sein.

Un contexte réglementaire favorable

Mieux, le secteur pourrait dynamiser un marché encore assez restreint. « Avec les montants colossaux dont ils disposent, les assureurs ont le pouvoir de faire changer d'échelle ce marché », veut croire le président de la commission Impact au sein de France Invest, qui espère le voir atteindre « 20 Md€ d'actifs sous gestion d'ici à cinq ans ».

Plusieurs réformes récentes pourraient contribuer à accélérer le mouvement. C'est le cas de la loi Pacte : le texte adopté en 2019 crée le statut d'entreprise à mission qui offre la possibilité aux entreprises de s'assigner, en plus de leur objectif lucratif, une mission environnementale et/ou sociale afin d'avoir un impact sur la société. De même, l'obligation d'inclure dans tous les contrats d'assurance vie multisupport au moins une unité de compte (UC) solidaire, une UC verte et une UC ISR devrait contribuer au développement de la finance à impact.

À condition toutefois de gommer encore quelques obstacles. Le premier est d'ordre culturel. « Les dossiers des porteurs de projets à impact ne sont pas toujours bien ficelés pour solliciter des financements, ils ne sont pas assez accompagnés pour ce faire et pour réussir leur changement d'échelle », confie Xavier Michel, à la Macif. « Le plus difficile est de mettre en relation les financeurs et les porteurs de projets, d'autant plus que ces derniers vivent parfois mal la nécessité d'objectiver les résultats de l'investissement ; certains y voient une forme de tutelle ou de contrôle du travail social », abonde Vincent Mahé.

Autre problème : la production et la collecte de données. « La finance à impact suppose la mesure de cet impact. Pour ce faire, il faut que nous ayons accès aux informations et aux données extra-financières. Les grands groupes internationaux sont plutôt bien rodés à l'exercice, mais ce n'est pas toujours le cas pour les petites entreprises. Or, on ne peut pas avancer plus vite que l'information n'est produite », met en garde Olivier Hérel.

Hémisphère, le véhicule géré par la société de gestion Ampère Gestion, filiale de CDC Habitat, est le premier fonds à impact social de plus de 100 M€ créé en France. Lancé pour racheter et restructurer une centaine d'hôtels de classe économique, Hémisphère a contribué à créer plus de 6 000 places d'hébergement d'urgence destinées à des demandeurs d'asile ou des personnes en situation de grande fragilité sociale via le financement de 63 résidences à vocation sociale. En 2021, plus de 7 000 personnes ont été accueillies au sein des résidences d'Hémisphère.

Parlez-vous la finance à impact ?

Finance for tomorrow, Branche de Paris : europlace dont le but est de faire de la finance verte et durable un moteur du développement de la Place de Paris. À la demande du ministère de l'Économie, cet organisme a publié le 29 septembre 2021 une définition de la finance à impact, reprise par Bercy.

FIR : le Forum pour l'investissement responsable est une association de promotion de l'investissement responsable regroupant investisseurs, gestionnaires de fonds, universitaires, etc.

France Invest : cette association a été créée en 1984 et regroupe plus de 7 000 professionnels du capital investissement. Elle a donné, en partenariat avec le FIR, une définition de la finance à impact le 18 mars 2021.

Fair : issue de fusion, en 2021, entre Finansol et l'Impact Invest Lab, cette association fédère les acteurs de la finance à impact social en France. Elle regroupe plus de 120 entreprises solidaires, des banques, des sociétés de gestion et des ONG.

ESG : ce sigle renvoie aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance utilisés pour analyser et évaluer la prise en compte du développement durable et des enjeux de long terme dans la stratégie d'une entreprise.